Demande de participation aux frais de reconnaissance

L'association participe aux frais de reconnaissance de randonnée à raison de 0,42€ par km. (tarif décidé a l'AG du 10/10/2026, un seul voyage pris en compte)

Nom:

Reconnaissance effectuée le:

Lieux:

Nb km A/R:

Rando prévue le:

[document à transmettre au trésorier]